



# PROGRAMME PLURIANNUEL DE MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS DE ROSCOFF "PETITE CITÉ DE CARACTÈRE"

2024 - 2029



ROSCOFF

# Table des matières

<b>Table des matières .....</b>	<b>2</b>
<b>Plan de la ville .....</b>	<b>3</b>
<b>I. L'ÉTAT DES LIEUX .....</b>	<b>4</b>
<b>A. La Commune.....</b>	<b>4</b>
<b>B. L'histoire de Roscoff.....</b>	<b>6</b>
<b>C. Roscoff, entre terre et mer.....</b>	<b>7</b>
1. Une station fréquentée toute l'année.....	7
2. Une ville, deux ports. La Pêche et la Plaisance .....	7
3. Le Commerce .....	8
4. L'Agriculture .....	8
5. La Culture des algues.....	8
6. Le Tourisme .....	9
7. La Recherche.....	9
8. La Santé .....	10
<b>II. MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES.....</b>	<b>10</b>
<b>A. LE PATRIMOINE MATÉRIEL.....</b>	<b>10</b>
1. Une ZPPAUP depuis 2004 .....	10
2. Roscoff, petite cité de caractère, depuis 2010 – les PAP.....	12
3. Soutien financier aux propriétaires privés.....	13
4. Autres outils de protection du patrimoine .....	14
5. Les actions réalisées depuis 2020.....	16
<b>B. LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL.....</b>	<b>26</b>
1. Les actions en faveur de la culture et de l'animation, une ville dynamique et animée toute l'année.....	26
2. Les actions en faveur du réseau des Petites Cités de Caractère .....	29
<b>III. LES PROJETS 2024-2029.....</b>	<b>30</b>
<b>A. Implication des habitants dans les projets .....</b>	<b>30</b>
<b>B. Les actions en cours et les projets période 2024-2029 .....</b>	<b>31</b>
1. Les travaux de l'église (N° 1 plan p.38).....	31
2. Emprise ferroviaire et bâtiment de la gare (N° 2 plan p.38).....	31
3. Les Zones de convivialité (N° 3 plan p.38) .....	32
4. Requalification du Centre historique (N° 4 plan p.38).....	32
5. Objectif 100% LED .....	32
<b>C. 4 axes 2024-2029 pour l'avenir .....</b>	<b>32</b>
1. Axe 1 : Réaménagement du Vieux-port (N° 5 plan p.38).....	32
2. Axe 2 : L'école des frères (N° 6 plan p.38) .....	34
3. Axe 3 : Une réflexion sur la restauration et l'aménagement de nos chemins ruraux .....	35
4. Axe 4 : Le Bien-vivre des habitants.....	35
PLAN PROJETS 2024/2029.....	38

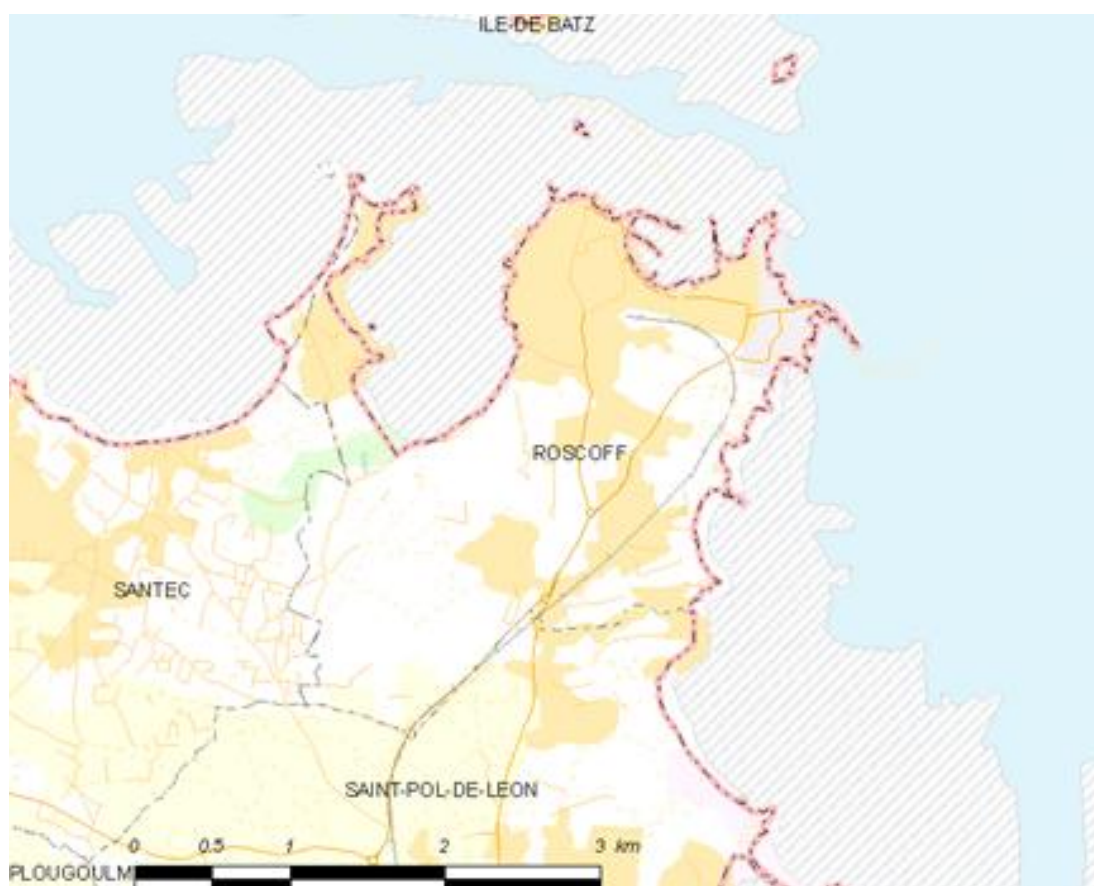


Plan de la Ville de ROSCOFF

# I. L'ÉTAT DES LIEUX

## A. La Commune

Roscoff est une commune du Nord-Finistère (29680), à l'ouest de la Baie de Morlaix, au nord de Saint-Pol-de-Léon et à l'est de Santec. D'une faible superficie (619 hectares) et d'une population de moins de 3500 habitants, ses caractéristiques géographiques et le dynamisme de ses habitants ont cependant permis un développement économique important en évolution constante.



Evolution de la population (source INSEE, RP 2015 et RP 2021)

## L'ÉTAT DES LIEUX

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
<b>Ensemble</b>	<b>3 626</b>	<b>100,0</b>	<b>3 354</b>	<b>100,0</b>	<b>3 334</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	430	11,8	378	11,3	322	9,6
15 à 29 ans	440	12,1	387	11,5	387	11,6
30 à 44 ans	505	13,9	420	12,5	402	12,0
45 à 59 ans	744	20,5	601	17,9	591	17,7
60 à 74 ans	905	25,0	906	27,0	971	29,1
75 ans ou plus	603	16,6	662	19,7	662	19,9

Le nombre d'habitants de Roscoff est en baisse depuis quelques années avec une moyenne d'âge autour de 53 ans, et la tranche de population la plus importante se situe entre 60 et 74 ans. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le chiffre INSEE de population légale à prendre en compte est 3318 habitants. La Commune a été surclassée station touristique de plus de 10 000 habitants par le Préfet du Finistère en 2012, en raison de son activité économique, son nombre d'hébergements, ses capacités d'accueil touristique et sa forte fréquentation de visiteurs. Le chiffre de population retenu alors par la Préfecture est : 11 301 habitants.

La ville de Roscoff est confrontée depuis plusieurs années aux difficultés de logement pour les jeunes, les familles primo accédantes, les personnes seules. En raison du prix du foncier qui a augmenté de manière importante, mais également à cause du nombre en forte croissance de locations saisonnières ou de courtes durées. Il est devenu difficile de trouver des biens à des prix accessibles au plus grand nombre.

Le prochain recensement a lieu en janvier 2025, il est à espérer une augmentation de la population. En effet, Roscoff doit certes rester une petite cité de caractère "bien dans ses pierres", mais ne doit pas se vider de ses habitants et devenir une ville-musée simplement attractive pour les visiteurs. Il est essentiel que les écoles, les commerces, les entreprises, les activités sportives et associatives, puissent perdurer pour la survie de notre belle ville. Cela aussi fait partie de son caractère de Commune accueillante et dynamique où il fait bon vivre !

## B. L'histoire de Roscoff

Le site actuel de Roscoff et des alentours est occupé depuis des millénaires ; des pièces taillées du Paléolithique supérieur trouvées près de l'îlot Ti-Saozon, les anciens dolmens de Keravel, un souterrain de l'âge de Fer à Creac'h ar vilin, des vestiges de l'époque gallo-romaine, en témoignent.

À la fin du Moyen Âge, le territoire fournit des marins réputés, "rouliers des mers occidentales", mais Roscoff n'ayant aucune autonomie, ils se déclarent de Saint-Pol aux agents fiscaux et aux notaires des ports fréquentés.

À l'origine, Roscoff était un tout petit village voué à la pêche côtière puis au commerce maritime.

Les documents du XVI<sup>e</sup> siècle commencent à préciser l'origine roscovite des navires ou des capitaines qui sont désormais propriétaires de leurs navires et font du commerce pour leur propre compte. L'activité maritime est très importante. Roscoff reçoit de la graine de lin des Pays Baltes mais aussi brai, cuivre, fer, bois du nord. Le chenal de l'île-de-Batz sert de relâche pour des navires qui relient les ports des Pays-Bas, les ports français et les ports de la péninsule ibérique.

Les "honorables marchands" sont à l'origine de la construction de l'église à partir de 1500 sur le terroir de Croas-Batz, qui ne relève pas du fief de l'évêque, comte de Léon, mais de la riche abbaye de Saint-Melaine de Rennes.

Les premiers travaux de la *chaussée* (le vieux quai) débutent, mais les seuls renseignements que nous possédons proviennent d'un compte paroissial que rend Jean Bernard en 1566. En 1598, des lettres patentes d'Henri IV autorisent la perception d'un droit d'ancrage de 1 sol sur tout vaisseau, tant roscovite qu'étranger, qui ancrerait soit au quai, encore embryonnaire, soit dans les chenaux de « l'isle de Bas et l'isle des Anglais (Ti Saozon) ».

Le début du 17<sup>e</sup> siècle marque l'apogée du port de Roscoff. De riches marchands se font construire de belles maisons de pierre, y compris en bord de mer, ouvrant sur la rue et dont les greniers sont ornés de belles lucarnes ouvragées. Plusieurs portent des dates de 1603 à 1607. En temps de guerre, des navires marchands sont armés à la course. De hauts murs participent au système défensif de la ville, protégée par le fort Bloscon à l'est et le fort Lacroix près de l'église à l'ouest.

En raison de la décadence de l'industrie toilière, les Morlaisiens abandonnent le commerce de la graine de lin à trois négociants roscovites qui s'enrichissent. A partir de 1765, l'île de Man et les îles anglo-normandes perdent leur statut privilégié. Des trafiquants britanniques s'installent à Roscoff qui devient port de contrebande reconnu par le roi. Les négociants de ce commerce interlope sont parmi les plus imposés avant la Révolution.

La moitié de la population n'en est pas moins paysanne lorsque survient la révolution. Le climat exceptionnel leur permet d'allier la terre à la mer.

En 1790 Roscoff se détache de Saint-Pol-de-Léon et entreprend d'élire sa première municipalité.

À la fin du XIX<sup>e</sup>, l'arrivée du chemin de fer et des premiers "touristes" coïncide avec les débuts de la vocation santé de Roscoff (la Thalassothérapie à l'institut Bagot et le Sanatorium au Centre hélio-marin), jetant ainsi la base des activités du XX<sup>e</sup>.

## C. Roscoff, entre terre et mer

### 1. Une station fréquentée toute l'année

La forte activité économique de Roscoff (3700 emplois environ répertoriés) et un attrait patrimonial indéniable fait que notre commune vit toute l'année. Avec un afflux de visiteurs et un renforcement de travailleurs saisonniers durant la saison touristique qui s'étale de début avril à mi-novembre, une restauration et une hôtellerie de qualité ainsi que de nombreux commerces ouverts toute l'année, des exploitations agricoles proposant la vente à la ferme, un établissement de Thalasso spa, un Casino Jeux, la mise en valeur de ses atouts naturels et culturels, notre cité balnéaire est une station qui accueille toute l'année les visiteurs à la recherche d'authenticité. De plus, sa latitude, 48° 43' 38'' nord, 3°59' 04'' ouest, et sa situation en promontoire avec 14 km de côtes, expliquent une faible variation des températures rendant les séjours appréciables hors saison d'été.

### 2. Une ville, deux ports. La Pêche et la Plaisance

#### Le vieux port de Roscoff

C'est un port de pêche et de plaisance situé en centre-ville, propriété de la Région Bretagne, en délégation de service public à la ville de Roscoff, administré par un EPIC (Etablissement public industriel et commercial) géré par un conseil d'administration, dont la maire de Roscoff est présidente.

Il est divisé en deux bassins :

- Un Bassin nord, utilisé par des navires de pêche et des plaisanciers. Le port de pêche ne compte plus que deux caseyeurs, depuis mai 2023, mais compte 8 fileyeurs, 2 fileyeurs/dragueurs, 2 fileyeurs/caseyeurs et 1 caseyeur/ligneur ; d'autres encore font escale au vieux port.



Roscoff est un point d'accès pour l'île-de-Batz située en face à ¼ d'heure de navette, et l'estacade construite en 1969 facilite les allées et venues des navettes entre l'île et le continent (300 000 passagers par an) durant les marées basses.

- Un Bassin sud, occupé principalement par la Plaisance. Il accueille également la cale pour la Barge de transport de marchandises pour l'île-de-Batz.
- 300 places dont 280 sur corps morts et 20 places à quai pour bateaux de passage.

#### Le port en eau profonde de Blosson

Sous l'impulsion des agriculteurs locaux, et afin d'acheminer les légumes en Angleterre, un terminal de ferries a été créé sur le site en eau profonde de Blosson (1970-1972) pour accueillir la compagnie BAI devenue Brittany Ferries, assurant aujourd'hui le transport de marchandises et de passagers vers l'Angleterre, l'Irlande et l'Espagne.

Le port de Blosson, propriété de la Région Bretagne, est exploité et géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO).

S'y sont développés, une zone Pêche qui accueille une criée inaugurée en janvier 2003, et une zone Plaisance depuis 2014, avec 625 places pouvant accueillir des unités jusqu'à 18 m sur pontons et davantage le long du ponton de service, avec un tirant d'eau jusqu'à 3 m.

Le port de Blosson attire de nombreuses compétitions nautiques (le Tourduf, le Tour de France à la voile, Le Pro Sailing Tour, Etape de la solitaire du Figaro, ...).

### **3. Le Commerce**

Avec 128 commerces, restaurants et hôtels, le commerce de détail roscovite compte un grand nombre d'emplois salariés, la grande distribution étant plutôt implantée sur la commune voisine. Le marché hebdomadaire du mercredi, présent en toutes saisons, est très apprécié et riche d'une offre diversifiée. Un bureau de poste est ouvert toute l'année.

### **4. L'Agriculture**

Le climat océanique très doux et humide et le sol limoneux-sableux sont propices à une agriculture maraîchère estimée, avec une grande diversité de cultures légumières, en particulier l'oignon de Roscoff, protégé par une « Appellation d'Origine Contrôlée », puis par une « Appellation d'Origine Protégée ». À Roscoff on recense : 34 exploitations agricoles, 38 chefs d'exploitation hommes et femmes, dont des producteurs en agriculture biologique.

L'agriculture roscovite présente deux particularités :

- Pas de production laitière ni d'élevage sur le territoire de la commune.
- Roscoff est sans doute la commune où le nombre d'exploitants agricoles a le moins diminué sur le département. L'agriculture roscovite emploie 125 personnes en cultures spécialisées et 25 dans les entreprises agricoles.

### **5. La Culture des algues**

Grâce à la pureté et la qualité de son eau de mer et de ses fonds marins, Roscoff dispose d'un champ d'algues exceptionnel, le plus important gisement national. Aux 5 goémoniers du port de Roscoff qui récoltent les algues dans les champs de cultures sous-marines à l'aide du « scoubidou », s'ajoutent les nombreux ramasseurs à la main qui fournissent les cinq entreprises de transformation d'algues destinée à l'industrie alimentaire et cosmétique.

## 6. Le Tourisme

L'accueil touristique est constitué de 14 hôtels et d'une trentaine de restaurants. Il y a 5 700 lits marchands actuellement sur la commune (hôtels, pension de famille, chambres d'hôtes, locations saisonnières, camping 3 étoiles, aire de camping-car).

Aujourd'hui, la saison estivale s'étend de mars à la mi-novembre. La compétence Tourisme a été transférée à la Communauté de Communes de Haut-Léon Communauté en 2012. La nouvelle structure touristique : "Roscoff, côtes des Sables, Enclos Paroissiaux" fonctionne désormais sur 33 communes, à la satisfaction générale. Notre Bureau d'accueil touristique, Office de Tourisme labellisé "Qualité Tourisme" est ouvert toute l'année, il reçoit à lui seul 64 000 visiteurs par an et travaille en collaboration avec des partenaires variés pour la réalisation de ses différentes missions (Petites Cités de Caractère, Comité régional de Tourisme, Réseau Sensation Bretagne, Pays d'Art et d'Histoire, Office de Tourisme du Finistère, Office de Tourisme de Bretagne...).

Des visites commentées gratuites de la ville sont organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme. Des guides bénévoles, les Breiz'ters, proposent à des petits groupes de visiteurs une promenade à pied de 1h30 à 2h00 afin de découvrir le cœur du Centre historique.

La découverte de la côte est facilitée par le circuit de Grande Randonnée 34. Roscoff est également le point de départ de la Vélodyssée (EV 1) qui va jusqu'à Hendaye au Pays-Basque, et de la Vélomaritime (EV4) qui va jusqu'à Dunkerque.

Le jardin exotique et botanique d'une superficie de 16 000 m<sup>2</sup>, abrite près de 3000 plantes subtropicales. Il est géré par l'association GRAPES (Groupement Roscovite des Amateurs de Plantes Exotiques et Subtropicales). Il accueille un grand nombre de visiteurs chaque année, 53 000 en 2023. Un rocher de 18 m de haut offre une vue panoramique imprenable sur la Baie de Morlaix.

Il a été labellisé « Jardin remarquable » par le Ministère de la Culture et de la Communication.

## 7. La Recherche

Les températures modérées de la mer (entre 8 °C et 18 °C) et le fort marnage qui peut atteindre 10 m 40 par gros coefficients de marée expliquent l'exceptionnelle diversité d'espèces marines animales (3 000) et végétales (700) qui incite Henri de Lacaze-Duthiers, professeur de zoologie à la Sorbonne, à créer une Station biologique de



recherche océanographique dès 1872. La Station est aujourd'hui sous double tutelle de Sorbonne Université et du CNRS, et accueille de nombreux chercheurs et étudiants du monde entier.

Les diverses équipes de la Station biologique abordent des domaines d'étude qui vont de la structure fine et du fonctionnement de la macromolécule biologique à celui de l'océan global. Elle a passé le cap des 300 emplois.

La présence d'un bon nombre d'étudiants préparant la licence Bio-MAD chaque année, fait de Roscoff une petite ville universitaire.

## 8. La Santé

Après une étude du climat et de la phycologie (étude des algues), Louis Bagot a créé en 1899 l'Institut marin, premier établissement français de thalassothérapie et de soins dans l'eau de mer chauffée. Un établissement de Thalasso Spa se tient aujourd'hui au même emplacement.

Le sanatorium de Perharidy, fondé par la marquise de Kergariou en 1901, pour soigner des enfants atteints de tuberculose osseuse, est aujourd'hui géré par la Fondation ILDYS et a su s'adapter aux pathologies nouvelles. Il est à la pointe pour les Soins Médicaux de Réadaptation, les traitements de la Mucoviscidose, comme centre de référence régional pour l'obésité de l'enfant et de l'adolescent et centre d'hémodialyse. Avec 240 lits et 455 salariés, le centre est labellisé hôpital de proximité en 2021. Il est ouvert toute l'année.

Roscoff dispose d'une Maison de Santé à Kergus, d'un Centre de Santé de la Fondation ILDYS à Saint-Luc, et d'un EHPAD (Saint Nicolas), accueillant 92 résidents

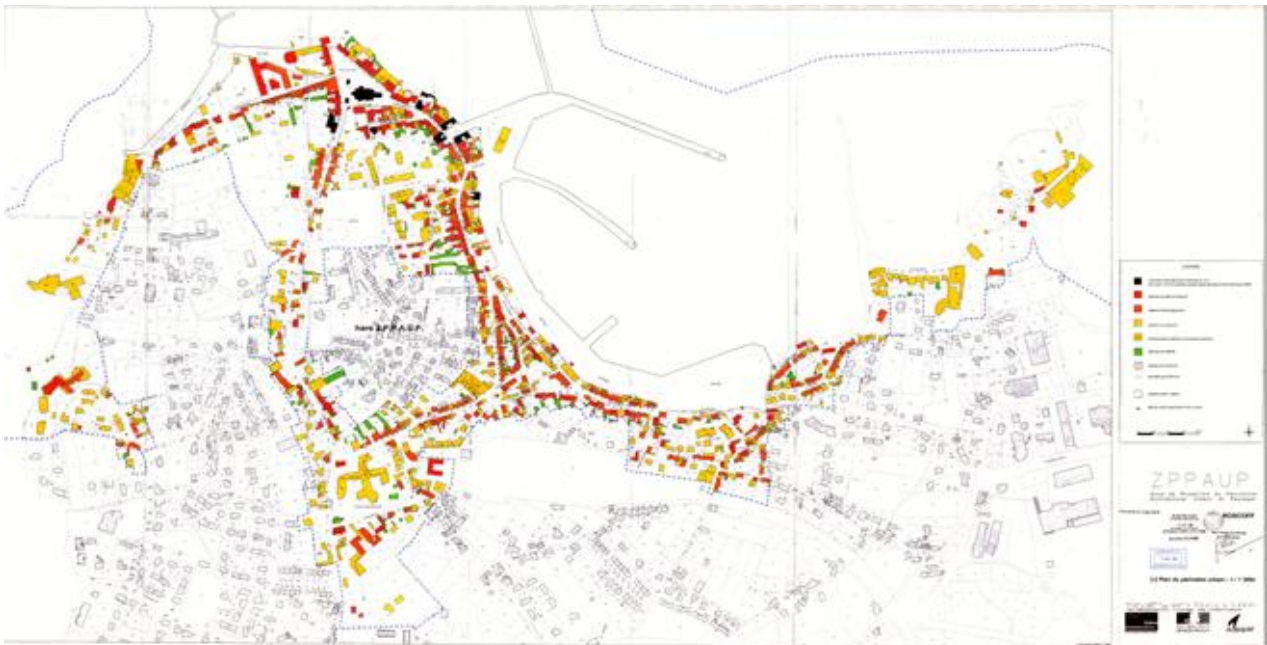
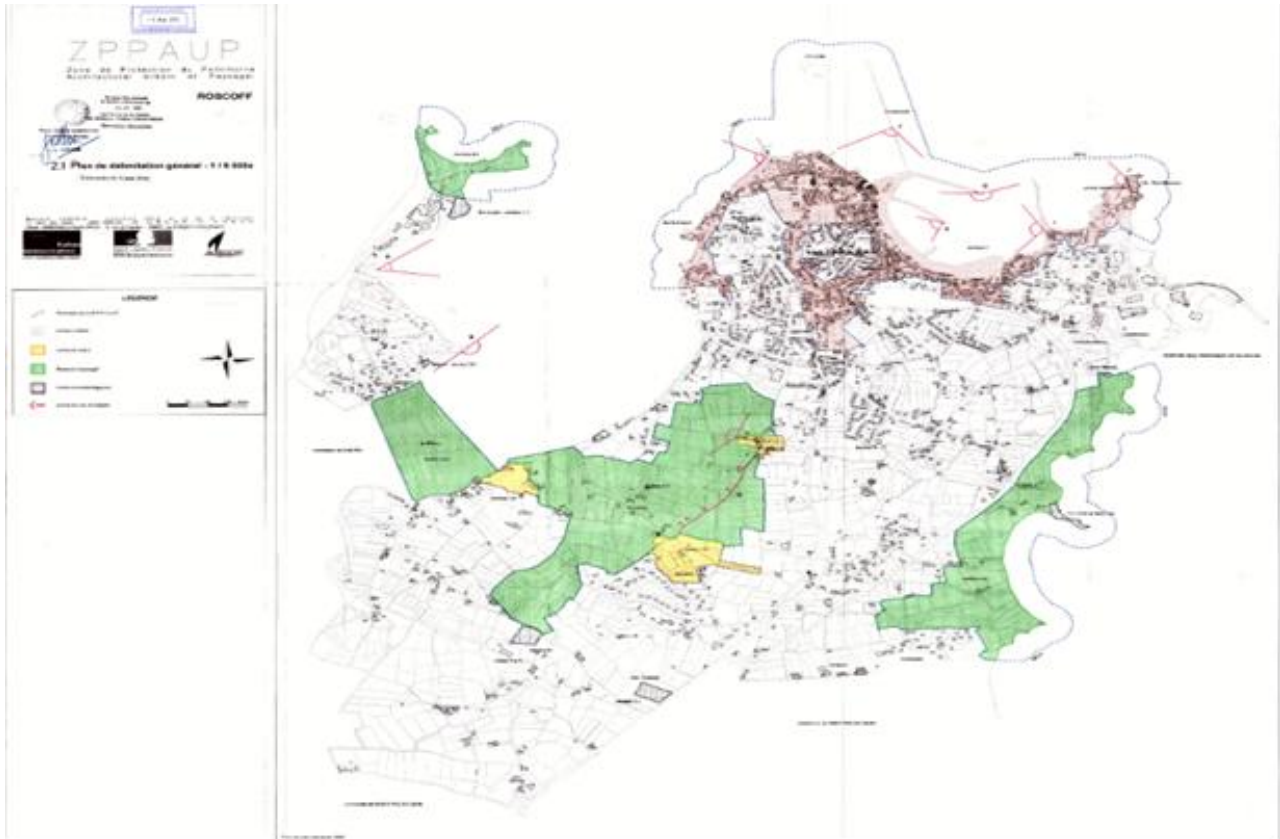
## II. MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES

### A. LE PATRIMOINE MATÉRIEL

#### 1. Une ZPPAUP depuis 2004

La protection de son héritage naturel et architectural est une priorité pour la commune. En effet, la cité a élaboré une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) opérationnelle depuis septembre 2004. La commune dispose ainsi d'un outil efficace et cohérent pour protéger son patrimoine, comprenant des prescriptions et recommandations, non seulement pour 120 bâtiments d'intérêt architectural mais également pour les bâtiments d'accompagnement. Tous projets de constructions et travaux situés dans le périmètre concerné doivent obtenir l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.

Les ZPPAUP ont été remplacées par un dispositif unique, les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), par la [loi n°2016-925 du 7 juillet 2016](#) relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP). Un Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUI-h) en cours d'élaboration par Haut-Léon Communauté qui a cette compétence, intégrera notre SPR (ex ZPPAUP).



## 2. Roscoff, petite cité de caractère, depuis 2010 – les PAP

La commune de Roscoff, adhérente à l'Association des Petites Cités de Caractère de Bretagne depuis 1995, a été homologuée en 2010. Elle a connu trois Plans d'Aménagement Patrimonial depuis son homologation :

- **PAP n°1 de 2010 à 2013**
- **PAP n°2 de 2014 à 2017.** Le 25 avril 2014, l'assemblée municipale a reconduit les priorités du Plan d'Aménagement Patrimonial n°1. Le 13 juin 2014, suite à la visite d'homologation de l'Association des Petites Cités de Caractère, un avenant est voté afin d'intégrer en priorité 1 des voies et parkings (le quai Parmentier, la rue Gambetta, le quai Charles de Gaulle, les abords de l'ancienne criée, la montée Marie Stuart) et un troisième axe de travail est ajouté. Ce document comporte une présentation géographique et historique de la Cité, sa situation et évaluation. Les trois axes de travail retenus sont :
  - Requalification du quartier de l'église
  - Restauration des devantures et enseignes
  - Restauration des édifices privés et publics (clos et couverts visibles depuis l'espace public) dans l'emprise de la zone urbaine de la ZPPAUP.
- **PAP n°3 de 2018 à 2020** (prorogé par vote du conseil municipal le 11 mars 2021 en attendant l'élaboration du PPMVP).

Les priorités du PAP n°2 sont reconduites (vote du 1<sup>er</sup> juin 2018) mais précisées pour le quartier de l'église (Place Lacaze-Duthiers, Rue Armand Rousseau, rue des Moguérou jusqu'au n°10, rue Albert de Mun jusqu'au n°36, Venelle du Docteur Denis, Venelle An Iliz, Venelle entre le 11 et 13 place Lacaze-Duthiers, Venelle entre le 17 et 19 place Lacaze-Duthiers, Venelle entre le 27 place Lacaze-Duthiers et le 1 rue Amiral Réveillère)

Dans ces trois PAP, l'accent a été mis sur la mise en valeur du centre historique, en particulier la place de l'Eglise et la rue Amiral Réveillère (pavage, enfouissement des réseaux, des poubelles collectives, changement des luminaires). Les 31 panneaux d'interprétation du Patrimoine jalonnant le centre historique de Roscoff sont répertoriés sur le circuit "Pas à Pas". Un livret « Sur les traces de Balidar », destiné aux enfants, permet de découvrir en famille les trésors du centre historique de Roscoff. Il est prévu de compléter cette offre avec d'autres supports pour inciter les visiteurs à découvrir les quartiers périphériques et autres pôles d'intérêt de Roscoff.

Avec l'élaboration du nouveau PPMVP, la commune pourra intégrer un dispositif de cofinancement avec la Région, en faveur de la valorisation du patrimoine immobilier des cités labellisées, auprès des propriétaires souhaitant rénover du bâti patrimonial situé en SPR.

### 3. Soutien financier aux propriétaires privés

#### a) Dispositif d'aide « Valorisation du patrimoine immobilier en Cités labellisées »

Dans le cadre du dispositif régional établi en faveur des cités labellisées, Roscoff souhaite adhérer au dispositif de soutien financier "Valorisation du patrimoine immobilier en Cités labellisées" :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/valorisation-patrimoine-immobilier-cites-labellisees/>

Les travaux concernés doivent être situés dans l'emprise du SPR et revêtir un intérêt architectural évident.

#### Prérequis :

- Un seul dossier par an par bénéficiaire privé
- Les travaux doivent concerner les éléments patrimoniaux visibles de la voie publique ; la notion de voie publique doit être entendue au sens large, il s'agit d'une voie ouverte au public (la visibilité depuis la voie publique n'est pas satisfaite si elle nécessite un accès à la propriété privé entourant le bien, parc ou jardin privé)
- Les travaux doivent être situés dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et revêtir un intérêt architectural évident.

#### Modalités proposées :

Typologie de travaux	Aide communale	Aide régionale
Restauration du bâti patrimonial situé dans l'emprise du SPR	Aide de 5% des dépenses éligibles plafonnée à 5000 € par dossier avec une enveloppe annuelle de 10 000€	Conditionnée au versement de l'aide communale. Aide de 15% des dépenses éligibles plafonnée à 15 000€ sur un seuil de prise en compte fixé à 5 000€

Le dossier complet avec la totalité des pièces à fournir doit être déposé avant travaux sur le site internet dédié de la Région Bretagne <https://aides.bretagne.bzh/aides>

Le versement de la subvention n'intervient qu'après réalisation du projet et présentation des factures acquittées.

#### Travaux éligibles :

- Concernent les éléments présentant un intérêt du point de vue architectural, patrimonial ou historique.
- Concernent uniquement les éléments largement visibles de la voie publique.
- Le projet doit s'inscrire dans un Programme Pluriannuel de Valorisation des Patrimoines en cours de validité, à l'échelle de la commune, devant permettre à cette dernière de définir sa vision et sa démarche patrimoniale globale.
- Les travaux de peinture des menuiseries sont éligibles uniquement s'ils concernent des menuiseries neuves ; ils doivent être rattachés au remplacement des menuiseries concernées.
- Les investissements de restauration de mise en valeur du patrimoine (menuiserie, maçonnerie, couverture...)

#### Dépenses inéligibles :

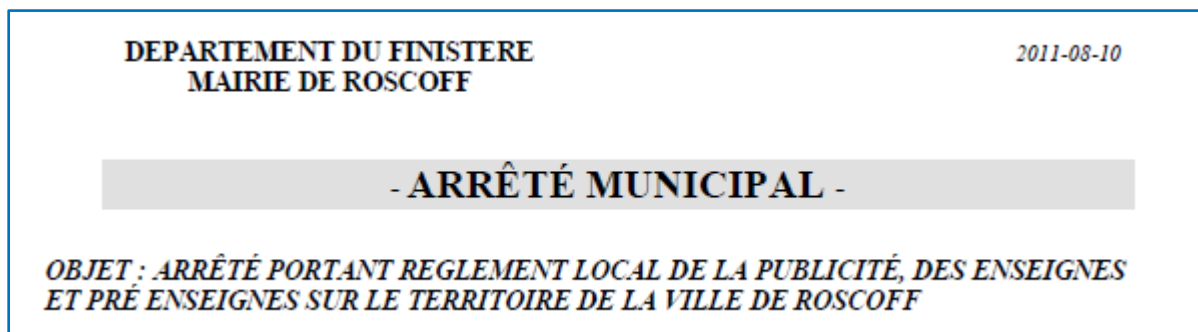
Les modifications de façades, les modifications ou créations d'ouvertures, ne sont pas éligibles au titre de ce dispositif sauf si elles ont pour objectif de restituer l'aspect d'origine du bâtiment.

Les projets de démolition et de construction ne sont pas éligibles au titre du dispositif.

## **4. Autres outils de protection du patrimoine**

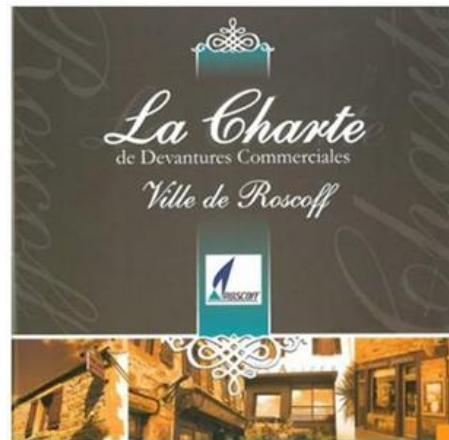
### **a) Règlement local de publicité**

Pour maintenir une cohérence dans le patrimoine et ainsi préserver les bâtis et l'Histoire de la cité, de nombreux éléments ont été mis en place au fur et à mesure des années. C'est ainsi qu'en 2011 a été mis en place un règlement local de publicité qui, en coordination avec les acteurs concernés, a permis la suppression de tous les panneaux publicitaires sur la commune.



## b) Charte des devantures commerciales

Dans la même logique, une charte des devantures commerciales a été mise en place pour permettre un meilleur accord de celles-ci avec le patrimoine du centre de la cité. Cette charte, réalisée dans le cadre de l'ODESCA du Pays de Morlaix, traite de tous les éléments qui composent une devanture commerciale et permet d'élaborer rapidement un projet de rénovation et d'apporter un cadre précis à toute nouvelle installation. Les commerçants ont obligation de se plier aux prescriptions de la Charte pour tout projet concernant leur commerce et leurs enseignes. Le cas échéant, le dossier est soumis à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France.



## c) Nuancier

Dans une logique de cohérence toujours plus forte de préservation du patrimoine de la ville, un nuancier des couleurs de Roscoff a été édité. Pour prendre en compte les diversités architecturales des constructions, différentes gammes de couleur ont été mises en place pour que le bâti se fonde au mieux dans le paysage environnant.

Ce nuancier s'applique à tout le territoire de la commune et a pour but de guider les propriétaires vers des choix de traitements de couleur qui valoriseront leurs bâtiments tout en restant dans une logique architecturale propre à leur ville.

Le choix de couleur de façade n'est pas seulement l'expression d'un goût individuel, mais procède à une logique urbaine et paysagère. Toutes ces démarches étant accompagnées par l'architecte des bâtiments de France dans le centre-ville.



## 5. Les actions réalisées depuis 2020

### a) Le Patrimoine religieux

#### La Chapelle Sainte-Anne

Des travaux ont été effectués en 2022, en vue de réhabiliter l'intérieur de l'édifice construit en 1640. L'espace de 40 m<sup>2</sup> est désormais équipé des boiseries d'origine et d'un éclairage adapté. La chapelle Sainte-Anne est devenue un lieu d'exposition ouvert aux associations roscovites, aux artistes et artisans extérieurs.



Un nœud de croix provenant d'un crucifix de Kerguennec, érigé au XVIIe siècle, grâce à la générosité d'un couple roscovite fut découvert en 1971 lors de l'élargissement de la route. Celui-ci est exposé dans le jardin jouxtant la chapelle.



## L'église Notre-Dame de Croas-Batz

En 2022-2023, les vitraux de l'église ont été restaurés ainsi que les maçonneries d'entourage.



Les pièces d'orfèvrerie du Trésor, jamais exposées jusqu'alors, sont maintenant en vitrine sécurisée, ainsi que les 7 pièces d'albâtre restaurées et réunies à nouveau. Les artisans qui ont œuvré sur le chantier ont présenté leur travail à la municipalité, à la Conservatrice régionale de la DRAC et aux représentants du Département et de la Région en Janvier 2024, lors de l'inauguration.



## b) Les bâtiments associatifs

### Un nouvel espace nautique

L'école de voile de Roscoff créée en 1959, le plus ancien centre nautique de la Baie de Morlaix, n'avait jusqu'à présent pas de lieu dédié, et était hébergée à différents endroits du port. Un permis de construire pour un nouveau lieu qui accueillerait définitivement l'association du Centre nautique et l'enseignement des activités nautiques avait été déposé en 2017 pour un projet en étude depuis 2012. Le projet a été repris après les élections municipales de 2020. Après les études et analyses de sol nécessaires, le chantier a débuté en juillet 2022, et le nouvel espace nautique semi enterré et très bien intégré dans son environnement, a été livré en juin 2024. Il a été inauguré le 21 septembre 2024 sous l'appellation Espace nautique " Skol Ar Mor".



## c) Les déplacements

### Liaisons et cheminements doux entre le centre ancien et les entrées de ville

Pour améliorer les cheminements dans les zones périphériques, et notamment la connexion entre le centre ancien et la pointe de Perharidy, une chaucidou (Chaussée à circulation douce) a été créée route du Laber et route de Perharidy (Une chaucidou adaptée aux circulations douces permet de faire cohabiter sur les routes, particulièrement étroites, cyclistes et automobilistes). Les travaux d'aménagement de la piste cyclable reliant Roscoff à Saint-Pol-de-Léon ont été achevés, avec la fin de la deuxième tranche et l'étude et la réalisation de la troisième tranche sur la section entre le rond-point de Bonne Nouvelle et le rond-point Barrière de la Croix terminant ainsi la jonction.

La rue Louis Guyader et la venelle du Sable ont été aménagées début 2022 ; des tonnelles en osier vivant apportant de l'ombre ont été construites par les agents des services techniques espaces verts près de la bibliothèque place Célestin Séité et Place de Pen ar Créac'h.

Pour les déplacements piétons, les circuits de cheminements ont été améliorés avec l'aménagement de haltes agréables dans le centre-ville avec des bancs et autres assises en pierre réalisés par les agents des services techniques de la ville.

## Mise en place d'un secteur piétonnier l'été – Zone 20 – Zone 30

Afin de faciliter les déplacements de tous et rendre plus agréable et sécurisée la déambulation des piétons, la municipalité, en concertation avec les commerçants et les riverains concernés, a interdit la circulation des voitures en juillet et août sur une portion de la rue Gambetta ouverte sur le port, endroit très fréquenté. Une rue adjacente a été mise en sens unique pour plus de sécurité.

La Zone 20 a été mise en valeur dans le centre-ville et la visibilité de cet espace partagé a été améliorée avec une meilleure signalisation (Zone de rencontre où les piétons ont la priorité sur les vélos et les voitures, et les vélos la priorité sur les voitures).

Depuis 2024, la partie de la ville depuis les entrées sur les deux départementales a été mise en Zone 30, avec un soin apporté à la signalétique de ces entrées de zones.



## Un nouveau parking relais

Le grand terre-plein du Laber vers le jardin Louis Kerdiles a été aménagé et stabilisé afin de servir de parking-relais périphérique gratuit pendant l'été dans le but de délester le centre-ville. Il est venu s'ajouter aux quatre autres parking-relais existants. Il est desservi l'été comme l'ensemble des parkings-relais par les Roskobus, navettes gratuites circulant à travers la ville, tous les jours de 9h30 à 19h30. Via l'application gratuite Zenbus, il est désormais possible de suivre le trajet des Roskobus en temps réel. L'utilisateur peut connaître à la minute près l'arrivée du bus. Via cette application, la ville de Roscoff peut communiquer grâce à des envois de notifications pour signaler les problèmes sur la ligne ou informer de l'actualité estivale.

## d) L'environnement

Les murs de clôture en parpaing non enduits sont devenus trop nombreux dans le paysage roscovite. Leurs propriétaires sont en non-conformité avec le code de l'urbanisme, puisque les permis de construire et déclarations préalables délivrés notifient l'obligation légale d'enduire les murs d'enceinte des habitations. La qualité de vie passe avant tout par un espace public agréable. Une campagne d'incitation et de rappel a été menée par l'intermédiaire du bulletin municipal.

Une vigilance dans l'instruction des dossiers d'urbanisme est apportée au respect de l'environnement et de l'existant dans les autorisations d'édification de clôtures, ainsi qu'une incitation à la préservation des haies et murets. De même les élus chargés de l'étude des dossiers poussent les pétitionnaires à respecter les matériaux et le style architectural environnant. Les rénovations et autres travaux sur les bâtiments présentant un caractère patrimonial sont étudiés de près avec l'Architecte des bâtiments de France.

## e) La protection du patrimoine rural

### Recensement du patrimoine vernaculaire

Dans le cadre du futur PLUi-h, un recensement du patrimoine vernaculaire a été initié. Ce travail a été fait en collaboration avec les Roscovites, et plus précisément avec la participation active de l'ASSR (Association pour la sauvegarde des sites de Roscoff).

L'objectif premier a été ciblé sur le recensement de notre patrimoine linéaire d'une part (haies, talus, murs de pierre sèche, murs maçonnés), et sur le recensement des habitations représentatives de notre architecture traditionnelle.

Ce travail devrait nous permettre de rajouter une protection supplémentaire au-delà du secteur protégé de la zone SPR, et ainsi accompagner la pression immobilière en préservant l'image de notre environnement. Pour consolider ce recensement, l'utilisation d'outils informatiques permettant des relevés interactifs sur le terrain semble être incontournable.



### Emplacements réservés dans le document graphique visant à restaurer les "ribin"

Notre commune, dans sa partie urbanisée, a su préserver une grande partie de ses "ribin" historiques. Ces cheminements, décorrélés des voies de circulation véhicules, constituent un intérêt particulier dans le maillage de ses circulations douces. Il apparaît néanmoins que certains de ces petits chemins se sont vu morcelés voire ont disparu sur certains secteurs.

Une observation de l'ensemble de ces chemins a été réalisée, et des emplacements réservés ont été inscrits au PLUi-h en cours afin de pouvoir, au gré des successions de propriétés, rétablir certains de ces cheminements aujourd'hui dépourvus de débouchés, devenus culs-de-sac et en voie de perte faute de fréquentation et d'entretien.

Une démarche de sensibilisation est faite dans le cadre des futurs Permis d'Aménager, afin d'inciter les porteurs de projet à créer des "ribin" dans leur plan d'aménagement pour favoriser les liaisons piétonnes entre quartiers. Cette démarche ne peut être qu'incitative, faute d'outil pour le contraindre. Cette dynamique est retranscrite dans les intentions des OAP (orientation d'aménagement et de programmation) du PLUi-h en cours de construction.

## f) La valorisation des espaces publics et de la Biodiversité

### La Mini forêt

Création d'une mini forêt avec l'association roscovite Ekorrigans et les écoles : mise à disposition d'un terrain communal et préparation par les agents des Espaces verts d'une parcelle de 200 m<sup>2</sup> pour les plantations (décembre 2021) et création d'un panneau pédagogique traduit en breton.



### Les jardins partagés

La commune met à disposition d'habitants un terrain et 14 parcelles de jardins partagés, gérés par l'association "Rosko jardins partagés". Les bénéficiaires des parcelles y cultivent légumes, fleurs et convivialité.

### Les espaces paysagers du centre-ville

L'été 2023, les jardins et espaces paysagers de la ville ont été transformés en tableaux de Monet. Les agents du service des espaces verts ont soigneusement sélectionné des fleurs aux couleurs et aux tonalités correspondant aux compositions artistiques du maître de l'Impressionnisme. Pour renforcer l'expérience immersive, des grands cadres en bois recyclé, fabriqués par les agents, ont été installés dans les massifs, permettant ainsi aux visiteurs de contempler ces créations florales comme un tableau en plein air.



### Aménagement des jardins, venelles et parkings

Les venelles suivantes ont été aménagées et fleuries afin de proposer un cheminement agréable : Rue Louis Guyader, Venelle du Sable (photo ci-contre).

Des créations éphémères sont réalisées dans les jardins publics, comme des tonnelles en osier vivant dans le jardin de Pen ar Creac'h et celui de la Bibliothèque.



Au Parking du Laber devant le château : création de murets en moellons et talus, et pose de portiques en bois.





Au Parking Célestin Seité :  
création de murets-bancs en  
moellons, permettant les  
pauses et protégeant la  
circulation piétonne dans la  
venelle an-Iliz.

### Distribution gratuite de sachets de graines

Chaque année depuis 3 ans, il est distribué aux habitants des sachets de graines pour inciter au fleurissement des pieds de murs.

### Broyage des sapins de Noël

Une opération de récupération des sapins de Noël et broyage pour pailler les parterres de la ville a lieu chaque année depuis 4 ans.

### Bacs à marée

Les agents des services techniques ont fabriqué 7 bacs à marée à partir de matériel recyclé, et les ont installés aux abords des plages roscovites. Des panneaux informatifs pédagogiques y sont apposés.



## Les labels



Conservation du label « **Pavillon bleu** » pour la plage de Roc'h kroum, avec un renouvellement régulier suite à validation d'un dossier à fournir chaque année.

Label « **Villes et villages fleuris** » : **reconduction des 4 fleurs**. En septembre 2023, le jury a annoncé que Roscoff maintenait sa quatrième fleur obtenue pour la première fois en 2017, puis renouvelée en 2020. Le jury a consacré une attention particulière aux voies de circulation douce, aux ruelles pittoresques, ainsi qu'à l'entretien des anciens lavoirs. De plus, la délibération du jury a été enrichie par des balades jusqu'aux points emblématiques de la ville, tels que la chapelle Sainte-Barbe, la pointe de Perharidy et le bois de Kerestat.



**Commune primée "Zéro Phyto"** et labellisée "**Terre Saine, commune sans pesticides**" en 2021, suite au long travail et efforts des agents des Services techniques et espaces verts. La commune de Roscoff s'est engagée il y a plusieurs années à bannir définitivement l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. La Région Bretagne a donc félicité et récompensé la ville pour cette initiative et lui a décerné le prix 2021 « Zéro phyto »,

La Commune est adhérente à **la Fondation du Patrimoine**.

Le maintien de ces labels démontre l'engagement et les orientations des élus envers l'environnement. L'implication et le travail des agents des services techniques, espaces verts et administratifs à leur côté est très important et essentiel à la réussite des projets.

## Une naissance, un arbre

La commune, en partenariat avec l'association Ekorrigans, initie à Roscoff le projet "Une naissance, un arbre". La mairie s'est engagée à planter autant d'arbres que d'enfants nés dans l'année. Chaque enfant né sur la commune peut ainsi devenir parrain ou marraine d'un arbre. L'objectif est de mobiliser les citoyens autour de la création d'un verger participant à créer un poumon de verdure en préservant ainsi la biodiversité et en améliorant le cadre de vie des Roscovites. En 2023, 11 naissances ont été enregistrées, en 2024 également. Ces arbres, tous des variétés de pommiers bretons, ont été financés par l'association Ekorrigans. Au pied de l'arbre une plaque porte le prénom de l'enfant. Ces jeunes fruitiers grandiront aux côtés des enfants qui pourront un jour déguster les pommes de leur arbre.



La municipalité de Roscoff demeure engagée dans la préservation de l’environnement et de la nature et contribue par cette opération au maintien de la biodiversité, tout en impliquant la future génération.

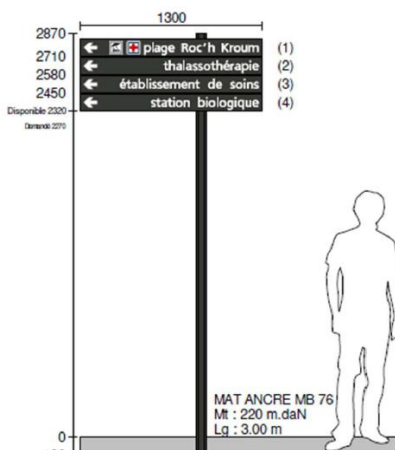
### Actions avec l’intercommunalité

- Poursuite du travail sur le PLUI-h. Après avoir été étudié en commissions municipales et communautaires, le Plan local d’urbanisme intercommunal et de l’habitat (PLUI-h) doit être homogénéisé et finalisé sur l’ensemble du territoire de Haut-Léon Communauté,
- Révision du SCOT en cours (schéma de cohérence territoriale) à l’échelle du bassin de vie du Pays de Morlaix,
- Mise en place de containers déchets enterrés
- Restauration des sentiers littoraux : projet « France Relance »
- Renouvellement et mise à jour des panneaux de plages.



### **g) L’amélioration de l’espace public**

#### Signalétique urbaine



Des travaux sont prévus en 2025 pour réactualiser la signalisation d’information locale (SIL), optimiser les indications et mettre à jour les panneaux devenus illisibles et obsolètes. L’Architecte des bâtiments de France a été sollicité afin de donner son accord sur le choix des nouveaux panneaux.

Par exemple, le jardin exotique sera désormais mieux signalé pour les visiteurs.



## B. LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

### 1. Les actions en faveur de la culture et de l'animation, une ville dynamique et animée toute l'année

#### a) La langue bretonne

La commune s'est engagée envers la promotion de la langue bretonne en signant la **Charte Ya d'ar brezhoneg (niveau 1)**, avec la volonté de mener différentes actions en faveur du développement de la langue et du bilinguisme : Accueil téléphonique Mairie ; cartons d'invitation ; l'éditorial de la Maire dans le bulletin *Roscoff Infos* ; noms des rues, venelles et nouveaux quartiers en breton qui reprennent les noms des anciens lieux-dits pour en rappeler l'histoire et la signification ; etc.

La ville de Roscoff accompagne également le réseau des écoles bilingues, avec des classes bilingues à l'école publique des Moguerou. Nos écoles participent et soutiennent par l'achat de kilomètres, la course **Ar Redadeg** en faveur de la langue bretonne. Plusieurs animations musicales bretonnes rythment la course.

## **b) La musique traditionnelle bretonne**

Elle est présente avec des musiciens roscovites qui accompagnent divers événements. Depuis de nombreuses années, ils participent à l'animation de la ville en jouant bénévolement à l'occasion de diverses manifestations. Ils ont rejoint l'association roscovites de **danse bretonne** *Ar Boutou Nevez* depuis 1998. De nombreuses animations estivales font la promotion des traditions bretonnes notamment lors des dimanches au square : danses bretonnes avec des initiations proposées aux spectateurs, défilés de bagad.... Un grand Fest-Noz traditionnel a lieu tous les ans début août, organisé par l'association *Ar Boutou Nevez*, de nombreux groupes de musique s'y produisent.

## **c) Le pardon de Sainte-Barbe**

Chaque troisième dimanche de juillet se déroule le pardon de Sainte-Barbe : une procession entre le centre-ville et la chapelle, suivie d'une messe. Construite au début du XVIIe siècle sur un promontoire rocheux, la chapelle est dédiée à Sainte-Barbe, invoquée comme protectrice contre les actes de piraterie, alors fréquents sur cette partie du littoral breton. La chapelle servait d'amer pour les navigateurs.

## **d) Les journées européennes du Patrimoine**

En septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont retrouvé l'essence même de cet événement depuis 4 ans, en tenant compte du thème annuel, avec pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse de notre patrimoine, leur permettre de visiter des lieux et des bâtiments habituellement fermés, comme le phare, la chapelle Sainte Barbe, certaines propriétés privées et découvrir le savoir-faire artisanal. Une opération de médiation scolaire avec le dispositif « Levez les yeux ! » est mise en place en partenariat avec les élus et les écoles. Dans le cadre de ces Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité a inauguré une plaque en l'honneur de Mathurin Méheut, peintre et illustrateur, ayant collaboré de longues années avec la Station biologique de Roscoff, à l'espace culturel éponyme. Plusieurs artisans locaux et associations sont invités à présenter leur savoir-faire (vanniers, sabotiers, brodeuses, patchwork, céramique). Des bénévoles de l'association Kaol Kozh présentent des semences paysannes à la ferme du Laber.

## **e) La culture et l'animation**

Plus d'une soixantaine d'associations soutenues par la mairie organisent tout au long de l'année à Roscoff des activités dédiées à la Culture, au Patrimoine, aux sports et loisirs, à l'environnement, etc. contribuant bien sûr au dynamisme et à l'animation de la ville, mais également à la transmission de savoirs, de savoir-faire, de connaissances et d'histoires et pratiques anciennes.

La ville de Roscoff propose de nombreuses animations en rapport avec le patrimoine :

- Les Journées Européennes du Patrimoine (voir plus loin),
- La Mise en valeur de l'artisanat local breton



- De nombreuses expositions artistiques dans les différentes salles culturelles en collaboration avec les associations roscovites et des artistes professionnels,
- La Fête de la mer, supprimée depuis des années et reprise depuis 2020, en collaboration avec les associations, la Station Biologique, la SNSM, les pêcheurs et les entreprises à caractère maritime, et la Fête de l'Oignon AOP de Roscoff lors desquelles de nombreux métiers anciens sont mis à l'honneur (voir plus loin).
- Le défilé des confréries, lors de la Fête de l'oignon



- Des réunions régulières de préparation aux grands événements festifs avec les partenaires et participants. Les fêtes traditionnelles sont poursuivies, avec des innovations.
- La création d'une Commission extramunicipale « Fêtes et Animations »,
- Un nouvel espace d'exposition à la chapelle Sainte-Anne sur le Vieux-Port, avec la mise en valeur et la réfection de ce lieu, un nouvel éclairage et remise en état et mise en place des cimaises d'origine. Cet espace vient compléter pour les expositions sur le port celui de l'abri du canot de sauvetage.

- Un grand "Fest Noz" soutenu par la mairie et organisé par une association roscovite de danses bretonnes.

## f) La Fête de l'oignon AOP de Roscoff

Fin août, se tient la traditionnelle Fête de l'Oignon AOP de Roscoff qui met en avant tout le savoir-faire des producteurs à cultiver l'Oignon AOP de Roscoff. L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) permet de préserver un patrimoine local culturel et gastronomique. Tous les ans, les agriculteurs roscovites proposent une récolte à l'ancienne pour transmettre et faire perdurer les traditions. L'association des Tad Coz permet aux visiteurs de découvrir les vieux tracteurs et la fabrication de cidre comme autrefois. Des enfants et des adultes s'affrontent convivialement dans des "battles" de tresseurs.



Des démonstrations et initiation au gouren (lutte bretonne) ont lieu lors de cette fête. De nombreux artistes celtiques se produisent sur scène et également en déambulation. Leur présence ainsi que celle de Bagad attire beaucoup de monde, dont les amateurs de "Fest deiz".

## 2. Les actions en faveur du réseau des Petites Cités de Caractère

- Opération « l'Art dans les Cités » : en 2021 la mairie de Roscoff a accueilli deux artistes illustrateurs qui avaient pour mission de valoriser et d'animer le patrimoine roscovite à leur manière. En 2022, ils sont revenus faire découvrir leurs œuvres graphiques dans la salle des mariages de la mairie lors de l'exposition « L'Art dans les Cités- Patrimoines en bulles ».
- Ateliers ENTRE LIEUX à la découverte de notre identité singulière : Organisation de réunions "Ateliers Révélations" avec la population roscovite en 2022 : "ROSCOFF : À la rencontre de la cité d'un « bout de monde » où le vent sculpte" par Franck Buffeteau Architecte Urbaniste, metteur en scène d'ENTRE LIEUX.
- Roscoff est valorisée en tant que petite cité de caractère via l'office de Tourisme, des prospectus et des brochures. Un accueil touristique à la gare maritime de Bloscon propose également ces documents et incite les visiteurs étrangers à découvrir les richesses patrimoniales de Roscoff.



### III. LES PROJETS 2024-2029

Les axes de développement concernant les actions sur le domaine public et privé feront l'objet de demande de subventions notamment auprès de la Région Bretagne dans le cadre de sa politique en faveur des Petites Cités de Caractères selon les modalités en vigueur.

Les axes concernant le bâti privé feront l'objet d'une campagne de communication auprès des propriétaires privés et des commerçants au travers des courriers, de réunions d'informations, d'affichage en mairie, d'articles sur le site de la mairie et dans la Presse locale.

Le suivi des demandes des habitants propriétaires sur les questions du bâti se fait également par le maintien d'un agent responsable de l'Urbanisme au sein de la mairie, ce qui est une aide précieuse pour de nombreux habitants.

#### A. Implication des habitants dans les projets

Depuis la nouvelle mandature en 2020, les élus ont organisé des réunions régulières avec les habitants. Sur des sujets précis ou sans thèmes particuliers :

- Rencontres de quartiers
- Réunions avec les acteurs économique locaux : agriculteurs, commerçants
- Rencontres à la ferme : les élus se retrouvent chez des agriculteurs, afin de mieux connaître leur travail, les outils et méthodes
- Réunions publiques sur des grands projets : Centre nautique, Réaménagement du Vieux- port, Poursuite de l'aménagement du quartier de la gare

Il est essentiel d'associer les habitants aux projets qui façonneront la ville. Ces réunions et rencontres se poursuivront afin qu'ensemble, élus et Roscovites, puissent travailler pour des projets utiles à l'avenir de tous et en faveur d'un développement équilibré respectueux des habitants, de la ville, de sa vitalité économique et de son patrimoine.

## B. Les actions en cours et les projets période 2024-2029

### 1. Les travaux de l'église (N° 1 plan p.38)

Après la rénovation des vitraux et des maçonneries intérieures, et de la mise en sécurité des vitrines du trésor et des albâtres, la poursuite des réparations va être engagée. Le clocher présente des fissures dans sa partie haute et sous le porche, une étude a été réalisée s'appuyant sur des investigations par drone. L'ossuaire Sainte Brigitte doit être mis en valeur et les murs de l'enclos rejointoyés.

### 2. Emprise ferroviaire et bâtiment de la gare (N° 2 plan p.38)

La circulation des trains entre Morlaix et Roscoff est interrompue depuis 2018 suite à un éboulement sur la ligne et la fragilité d'un pont sur le circuit. La décision définitive n'est pas encore officiellement prise quant à la reprise ou la suppression définitive du trafic ferroviaire. De lourds travaux sont nécessaires et le coût variant en fonction de l'option choisie. Des études sont encore en cours et un comité de pilotage se réunit régulièrement, avec la SNCF, l'Etat, la Région Bretagne, les intercommunalités et les communes concernées. Quelles que soient les décisions prises sur la circulation des trains, cela n'impacte pas le devenir du bâtiment.

Une des conséquences de cette suspension de circulation ferroviaire est que le bâtiment de la gare est inoccupé depuis 2018 et se dégrade. La commune a pris contact avec SNCF "gare et connexions" afin de discuter de l'achat du bâtiment par la ville pour un projet d'intérêt public. La gare se situe en centre-ville, à côté de l'Espace culturel et associatif Mathurin Méheut et pourrait en être complémentaire, d'autres projets communaux pourraient être envisagés. La ville souhaite conserver ce bâtiment typique, témoin de l'histoire de Roscoff et de la ligne historique (1883). Une discussion est entamée également avec SNCF "Réseaux" concernant l'emprise ferroviaire entre la gare et le passage à niveau le plus proche, afin d'envisager l'utilisation de cette zone pour du stationnement dans un espace paysager au plus proche du centre-ville.

### 3. Les Zones de convivialité (N° 3 plan p.38)

Afin de permettre aux gens de se reposer, déjeuner, se relaxer, seuls ou en famille, des aires vont être aménagées, offrant des espaces de convivialité :

- À côté de l'aire de jeux près de l'Espace nautique : tables de pique-nique et bancs en bois. Des zones de détente pourront être ajoutées sur l'espace vert environnant.
- Sur la Promenade Lefranc, dans les zones enherbées protégées par des tamaris : quelques tables de pique-nique et bancs ; des zones de détente équipées de transat en béton ; un espace sécurisé de jeux pour les petits.

D'autres endroits pourront être aménagés, en concertation avec les habitants.

### 4. Requalification du Centre historique (N° 4 plan p.38)

Finalisation du programme du PAP 3 : réaménagement de la rue Armand Rousseau.

### 5. Objectif 100% LED

- Accompagnement par le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) porté par le syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) : diagnostic d'orientation en matière d'éclairage urbain pour accentuer la maîtrise de la consommation d'énergie et la réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre et améliorer l'éclairage public.
- Poursuite de la rénovation et du remplacement des lampadaires. Remplacement des points d'éclairage du cheminement de la Promenade du Docteur Lefranc. Remplacement des candélabres et moyens d'éclairage (LED) dans plusieurs rues.
- Intégration du dispositif "Intracting" avec le SDEF afin de permettre un changement rapide de ces luminaires pour atteindre le 100% LED, avec un plan de financement sur 10 ans porté par le syndicat.

## C. 4 axes 2024-2029 pour l'avenir

### 1. Axe 1 : Réaménagement du Vieux-port (N° 5 plan p.38)

Le réaménagement du Vieux-Port de Roscoff : un projet clé pour l'avenir de Roscoff en lien avec les différents usages portuaires.

En amont de chaque projet d'aménagement de l'espace public, une réflexion concertée a lieu avec différents organismes (l'ABF, le CAUE...). Sur le projet de réaménagement du Vieux-Port, en phase avec le cahier des charges de la Délégation de service public (DSP) fixé par la région Bretagne, propriétaire de l'emprise portuaire, l'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), gestionnaire de l'emprise, s'est doté d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Plusieurs réunions publiques de concertation, et des ateliers avec les habitants ont eu lieu. Tous les usagers professionnels ou non ont été entendus afin que le réaménagement corresponde au souhait majoritaire en tenant compte des obligations d'usages afférentes au lieu.

Projet : Requalifier l'espace public du Vieux-port en supprimant les conflits d'usages (pêche, passagers, plaisance, Bureau du port et atelier, lieux de rencontres et cheminements...). Le bâtiment de l'ancienne halle sera détruit pour une reconstruction d'un bâtiment aux normes s'intégrant dans l'environnement existant, en encourageant une co-visibilité directe avec les Monuments Historiques des lieux et une mise en valeur des remparts. Il faut redonner leurs places aux circulations douces, diminuer la place de la voiture sur le port, et mettre en avant des espaces de convivialité.

La Ville de Roscoff et l'EPIC ont lancé une étude en vue de remodeler l'espace portuaire et d'optimiser son fonctionnement. Cette initiative vise à renforcer la sécurité, optimiser les espaces de travail, résoudre les conflits d'usage, faciliter les déplacements et envisager des améliorations comme l'introduction d'une piste cyclable. De plus, la régulation de la circulation et du stationnement, la valorisation du patrimoine et de l'environnement font partie des aspects sur lesquels les contributions sont sollicitées.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage, couvrant les domaines de l'aménagement portuaire, de l'environnement, des mobilités et de la concertation, a été mandatée pour ce projet. La démarche se veut participative, impliquant la population et les acteurs professionnels.

La Région Bretagne a imposé certains éléments à intégrer dans un cahier des charges, tels qu'une salle d'attente avec sanitaires pour les usagers des Vedettes de l'île de Batz (particulièrement pour la saison hivernale), un bureau du port, un atelier et un espace réservé aux pêcheurs, des cellules commerciales, des liaisons douces...

Le processus a démarré par un état des lieux. Parallèlement, une enquête de circulation a été réalisée via le comptage du passage des véhicules. Les besoins de chacun ont été pris en compte pour que le réaménagement soit un travail fait en commun avec tous les utilisateurs du port. Dans ce cadre, les pêcheurs, les patrons des vedettes, les plaisanciers, les commerces saisonniers non sédentaires, les représentants des commerçants, les forains, l'ASSR, l'Office de Tourisme, les compagnies de transports de bus, les élus de l'île de Batz, les élus de la ville de Roscoff ont pu échanger avec l'équipe missionnée.

Début novembre 2023, les habitants ont eu l'opportunité de partager leurs avis et attentes lors d'une réunion publique organisée par l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la mairie. Cette rencontre s'est déroulée en session plénière suivie d'un échange avec le public et d'une session interactive autour d'une maquette et d'affiches.

Fin novembre, cette réflexion a été complétée par deux ateliers participatifs à destination des professionnels et usagers du port, et d'un atelier spécifique pour les habitants.

En mars, d'autres ateliers ont permis aux usagers du port de découvrir les 3 scénarios d'aménagement élaborés lors des différents ateliers participatifs et de donner leur avis et leurs préférences.



Une dernière réunion publique sur ce sujet sera organisée pour présenter la restitution du scénario final et l'orientation du projet déposé pour le concours d'architectes en 2025.

## 2. Axe 2 : L'école des frères (N° 6 plan p.38)

L'achat de l'ancienne école des Frères par la Ville reflète la volonté des élus de conserver un bâtiment d'intérêt patrimonial dans le domaine communal et d'y installer en plus des logements sociaux, un équipement public bénéficiant à tous : une médiathèque et un lieu intergénérationnel. L'école libre primaire des garçons a été construite en 1896. Les Frères de Ploërmel y sont arrivés en 1900. En 1977, la congrégation des Frères achète les lieux qui appartenaient à une association paroissiale, pour y faire une maison de retraite qui sera adaptée et agrandie dans les années 1990 pour recevoir une quinzaine de personnes. Le bâtiment était en vente avant les dernières élections municipales, la nouvelle municipalité ne souhaitait pas voir partir ce lieu présentant un caractère architectural typique et important pour les Roscovites, et a donc fait valoir son droit de préemption avec le projet d'y installer une grande médiathèque, la bibliothèque actuelle étant trop petite et vétuste, et un lieu de rencontre intergénérationnel, le transfert du centre de loisirs avait également été évoqué, et bien sûr des logements dont des logements sociaux. L'achat de l'ancienne école a été porté financièrement par l'EPF par convention avec la ville, l'EPF a acheté la bâtisse de la rue Albert de Mun et son terrain. Les études d'aménagement et l'appel à projet vont démarrer au premier trimestre 2025.



Ecole des Frères

### **3. Axe 3 : Une réflexion sur la restauration et l'aménagement de nos chemins ruraux**

En secteur rural, le constat a été fait qu'une partie de nos chemins communaux a disparu. Ces cheminements autrefois utiles pour desservir les champs pour les paysans et leurs engins agricoles ont, par intégration aux terres cultivées, manque d'entretien, défaut de balisage, ou manque d'intérêt de la collectivité pour les conserver, été supprimés de fait.

L'intérêt de recenser, repérer et restituer autant que possible ces cheminements vicinaux devrait constituer un travail de fond progressif dans les années à venir. L'intérêt est d'autant plus grand face à la politique de zéro artificialisation nette en 2050 et donc de la préservation de nos terres agricoles et leurs abords et accessibilité.

Par la suite, une communication permettant de mettre en avant ce maillage devrait permettre de favoriser leur attrait : balisage, plans de randonnée, mise en avant du patrimoine agricole. Bien entendu ce travail ne peut se faire qu'en concertation avec les agriculteurs, premiers concernés, en les impliquant dans cette réhabilitation, le but n'étant pas de créer un conflit d'usages ni de perturber leur travail.

Ce projet devrait permettre de déployer aussi un regain d'intérêt auprès des habitants et visiteurs pour notre zone rurale.

### **4. Axe 4 : Le Bien-vivre des habitants**

#### **a) Actions associatives**

La commune peut compter sur un tissu associatif très actif (une soixantaine d'associations culturelles, sportives, patrimoniales, sociales, etc.) qui permet à la ville d'être dynamique tout au long de l'année, grâce à l'organisation de spectacles, de concerts, d'animations, d'expositions, d'un festival de Jazz, d'un salon du livre, un cinéma, du théâtre, de la danse .... La municipalité continuera à soutenir les associations roscovites.

## **b) Maintien de l'attractivité et du dynamisme économique**

L'action politique vers le maintien d'une activité économique soutenue pour conserver nos commerces, favorisera et accompagnera par ailleurs l'implantation d'artisans dans la commune (aujourd'hui sont installés : un ferronnier d'art, un ébéniste menuisier, un graveur, une galerie de peinture...).

Roscoff est fière de ses vieilles pierres et de la richesse de son patrimoine, mais la commune est aussi un lieu de vie actif toute l'année et doit le rester. Les commerçants souhaitant s'implanter dans notre ville sont reçus en mairie, nous les accompagnons dans la recherche de locaux, veillons à ce que les locaux commerciaux vacants ne le restent pas. Peu restent longtemps sans occupation commerciale. Roscoff, contrairement à beaucoup de villes, voit l'installation de nouveaux commerces ouverts à l'année. Une librairie s'est installée au printemps 2024, et une boucherie charcuterie va ouvrir d'ici l'été 2025 à la place d'une crêperie vide depuis 2 ans, une laverie automatique a rouvert, une supérette et plusieurs magasins de mode et décoration ont vu le jour.

Ces activités économiques permettent aux Roscovites de trouver dans ces commerces de proximité tous les produits et services attendus au quotidien sans avoir à se déplacer dans les villes voisines.

## **c) Le logement pour tous**

L'installation de nouvelles familles, l'arrivée d'enfants pour le maintien de nos écoles, la possibilité de se loger pour tous, sont également des préoccupations majeures et doivent constituer un axe prioritaire de l'évolution de notre cité. La présence d'entreprises et de commerces favorise la venue de travailleurs, mais la difficulté à trouver à se loger rebute beaucoup. La ville orientera sa réflexion sur sa politique du logement vers toutes les possibilités et moyens permettant l'installation de nouveaux habitants à l'année.

Face à ces difficultés, la Municipalité s'est engagée dans des actions en faveur du logement pour tous à l'année, avec l'incitation pour les propriétaires de résidences secondaires ou de logements vacants de mettre leurs biens sur le marché de la location longue durée. La surtaxe sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a été votée, des programmes de logements sociaux sont en cours, et une convention via l'OPAH permet des dispositifs d'aides pour rénover les logements vacants et vétustes qui seront remis en location longue durée.

Cet axe est le fil rouge de notre projet politique global, il doit nous guider dans nos réflexions et nos projets, logement égale emploi de proximité, diminution des trajets en voiture, maintien des classes dans nos écoles, ouverture de commerces, installation de jeunes familles, etc.

Tout programme doit avoir pour objectif l'amélioration du quotidien des habitants et l'intérêt collectif : Permettre aux Roscovites de bien vivre dans leur ville, à tous les âges, avec les services adaptés aux besoins ; les offres associatives, sportives, culturelles ; les commerces de proximité ; les offres de logement ; les infrastructures publiques ; la sécurisation des déplacements.

Notre ville, par sa situation géographique et son patrimoine bâti et naturel, offre un cadre de vie très appréciable, qui fait la renommée de Roscoff. La Commune doit accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs, tout en ne privilégiant pas le « tout tourisme » au détriment des habitants résidentiels. C'est cet équilibre qu'il faut mettre au cœur du développement de la ville, pour son avenir et celui des Roscovites.

Investir et construire ou rénover les infrastructures nécessaires et utiles, accueillir les nombreux visiteurs et permettre un quotidien satisfaisant pour tous, en préservant, entretenant et mettant en valeur le patrimoine :

Le passé et l'avenir dans une alliance et non un affrontement, c'est au cœur de nos choix politiques, et notre engagement dans nos projets pour notre Petite cité de caractère.



## PLAN PROJETS 2024/2029

- 1 – Eglise, ossuaire, murs de l'enclos (p.31)
- 2 – Bâtiment de la gare (p.31)
- 3 – Zones de convivialité, pique-nique, repos (p.32)
- 4 – Rue Armand Rousseau (p.32)
- 5 – Axe 1 : Réaménagement du Vieux-port (phase 1) (p.33)
- 6 – Axe 2 : Ecole des Frères (p.35)





Crédits photos : Studio Jézéquel – A. Lamoureux – Loïc Lagarde – Thibault Poriel –  
Jean-Pierre Voxeur – Joseph Moysan – Mayorga – Mairie de Roscoff  
Illustration : Elizabeth Lorentz – Elgraph Studio

PROGRAMME PLURIANNUEL DE MISE EN VALEUR  
DES PATRIMOINES MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS  
DE ROSCOFF  
"PETITE CITÉ DE CARACTÈRE"  
2024 – 2029

